



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 23 mars 2020 à 19h00 et à laquelle sont présents par conférence téléphonique autorisée par la Ministre des Affaires municipales et de l'habitation, (coronavirus) Monsieur le Maire François Veilleux, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron, Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

Étaient également présents: Madeleine Poulin, greffière

R-2020-03-6670: Adoption du plan d'action 2020

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux
Appuyée par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

Que le plan d'action annuel 2020 soit adopté tel que présenté et faisant partie intégrante de la présente résolution à l'annexe « A ».

R-2020-03-6671: Autorisation signature acquisition bâtisse au 592- 592-A, 9^e Avenue, lot 3 487 830

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre d'achat de la bâtisse sise au 592 -592-A, 9^e Avenue tel que décrit dans la promesse de vente du 25 février 2020 fait par le propriétaire.

D'autoriser monsieur le Maire, François Veilleux, d'accepter l'offre et à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville ladite offre d'achat.

R-2020-03-6672: Abrogation de la résolution 2019-11-6529 – acquisition du lot 3 487 990, 502, boul. Renault

Attendu les nombreuses inondations qui ont affecté la propriété sise au 502 du boulevard Renault, lot 3 487 990 depuis sa construction;

Attendu que la propriétaire a un accord avec le ministère de la Sécurité publique pour que celui-ci dédommage la propriétaire, une fois que le bâtiment aura été démoli;

Attendu que la Ville de Beauceville ne s'oppose pas à la démolition du bâtiment;

Attendu que la Ville de Beauceville est d'accord pour prendre possession du terrain pour la somme de 1,00 \$, à la suite de la démolition;

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu

QUE la Ville de Beauceville acquiert le terrain lot 3 487 990 où est situé le bâtiment du 502, boul. Renault pour la somme de 1,00 \$ aux conditions que le bâtiment ait été démoli, que les fondations aient été retirées du sol, que le terrain ait été convenablement nivelé que toutes les modalités que le vendeur doit respecter à l'intérieur de son entente avec le ministère de la Sécurité publique aient été respectées.





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020 (suite)

Que la Ville de Beauceville mandate le notaire Denys Quirion pour la préparation du contrat de cession du lot 3 487 990.

Que monsieur le Maire, François Veilleux, (en son absence le maire suppléant) et la greffière, Madeleine Poulin, (en son absence la greffière adjointe) soient autorisées à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat d'acquisition dudit terrain.

Que les honoraires professionnels pour la préparation de l'acte de cession et de publication ainsi que les frais relatifs à la recherche au registre foncier ainsi qu'à la publication de l'acte notarié soient payables à même les activités financières de l'année en cours

Que la résolution 2019-11-6529 soit abrogée à toutes fins que de droit.

R-2020-03-6673 **Demande aide financière – Planification de mieux de vie durables (PMVD)**

Il est proposé par monsieur Mario Perron
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

Que la Ville de Beauceville autorise monsieur Félix Nunez, directeur général, (en son absence la directrice-générale adjointe) à déposer une demande d'aide financière au programme PMVD;

Que la Ville de Beauceville a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Que la Ville de Beauceville s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles;

Que la Ville de Beauceville confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement des coûts.

R-2020-03-6674: **Soumission – construction d'une piste cyclable et réfection de réseaux d'égouts**

Considérant la demande de prix pour la construction d'une piste cyclable et réfection de réseaux d'égouts;

Considérant les offres reçues par:

Les Constructions de l'Amiante Inc.	1 047 250,30 \$
Cité construction TM Inc.	1 133 177,50 \$
Gilles Audet Excavation Inc.	1 145 148,70 \$
Les Constructions Binet Inc.	1 241 730,00 \$
Les Pavages de Beauce Ltée	1 249 475,87 \$
Giroux et Lessard Ltée	1 285 372,77 \$

Considérant la recommandation de Éqip Solutions Génie d'accepter l'offre la plus basse;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020 (suite)

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission la plus basse, soit celle de « Les Constructions de l'Amiante Inc.» au montant d'un million quarante-sept mille deux cent cinquante dollars et trente cents (1 047 250,30 \$) taxes incluses, conditionnellement à l'approbation du règlement par le ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) et toutes les autorisations nécessaires au projet;

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville approprie le montant des travaux de réfection d'égouts sanitaire et pluvial sur le lot 3 488 076 et sur le lot 3 488 044, incluant les taxes, à même le règlement 2020-428.

Que la différence soit payable par le fonds de la piste cyclable.

QUE Monsieur le Maire, François Veilleux, et la Greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir, s'il y a lieu.

6- Période de questions

Aucune question n'est posée

7- Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent

L'ordre du jour étant épuisé aucun autre sujet n'est ajouté.

R-2020-03-6675: Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Mario Perron
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020 (suite)



Centrée
sur l'**ACTION**

Plan d'action annuel 2020

VILLE DE
BEAUCEVILLE



www.ville.beauceville.qc.ca





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020 (suite)

Introduction

L'année 2020 est la cinquième année de notre planification stratégique 2016-2026.

L'année 2019 aura engendré plusieurs réalisations bénéfiques pour nos citoyens comme celles-ci (pour n'en nommer que quelques-unes):

- Continuité de la piste cyclable;
- Le début de la construction du projet MULTISPORTS incluant le nouvel aréna;
- L'ajout de nouveaux outils en ligne pour appuyer nos entreprises en recherche de main d'œuvre.

La planification stratégique est composée de deux (2) grands axes stratégiques. Ces deux axes se déclinent ensuite en cinq (5) grandes orientations auxquelles ont été attribuées des actions générales.

François Veilleux

Maire

Félix Narez

Directeur général



Toutes ces actions sont en conformité avec la vision et la mission de notre organisation qui place les citoyens au cœur de nos priorités.

Le plan d'action pour l'année 2020 est composé de plus de 50 actions plus précises, en complément des actions générales, que notre organisation souhaite réaliser pour répondre aux divers objectifs décrits dans la planification stratégique.

Nous remercions toute l'équipe municipale qui doit orienter ses décisions et opérations en lien avec le plan d'action annuel.

Axes stratégiques

CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT

1

Développement industriel

Développement résidentiel

Développement de l'habitation neuve

Amélioration de l'offre locative

Développement commercial

SERVICES AUX CITOYENS ET QUALITÉ DE VIE

2

Maintien et consolidation de la qualité des services aux citoyens

Développement de projets d'attraction

p. 2





Plan d'action global

CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT

1

Développement industriel

ACTIONS GÉNÉRALES

Promouvoir les incitatifs, avantages et services.

Effectuer de la prospection et de la promotion.

Participer et encourager les regroupements et les différentes occasions de réseauter.

Supporter nos organismes socioéconomiques dans l'élaboration de leur plan d'action dans la réalisation de leur mission.

Collaborer aux plans de recrutement de main-d'œuvre des entreprises locales.

Maintenir et améliorer la qualité des services offerts aux investisseurs et promoteurs.

Plan d'action annuel 2020

- Actualiser nos trousse promotionnelles;
- Actualiser l'offre de notre parc industriel à l'échelle provinciale;
- Appuyer la Chambre de Commerce de Beauceville dans son développement;
- Faire connaître nos bons coups;
- Maintenir le développement des partenariats avec les institutions scolaires pour le recrutement de main d'œuvre, l'offre de stages et le partage d'expertises;
- Maintenir notre initiative et notre réactivité envers les actions et opportunités de développement et de recrutement d'emploi;
- Maintenir et améliorer les alliances avec les gens d'affaires;
- Participer aux foires de l'emploi (Beauce et hors Beauce) avec les divers partenaires pour le recrutement de main-d'œuvre;
- Perfectionner la plate-forme «emploi» en ligne pour les employeurs et chercheurs d'emplois;
- Promouvoir le programme d'incubateur de la Corporation Industrielle de Beauceville auprès des entreprises.





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020 (suite)

Développement résidentiel

Développement de l'habitation neuve

ACTIONS GÉNÉRALES

Promouvoir les incitatifs et opportunités.

Faire de la prospection de promoteurs et/ou d'entrepreneurs.

Accompagner les promoteurs et les entrepreneurs.

Encourager le développement de projets.

Développer des parcs de quartier.

Projeter de nouveaux développements.

Actualiser les normes et règlements afin de favoriser le développement d'habitations neuves

Plan d'action annuel 2020

- Appuyer les développements résidentiels déjà en place et en faire la promotion;
- Effectuer de la promotion directe dans les entreprises pour attirer de nouveaux résidents;
- Faire connaître nos bons coups;
- Faire de la promotion dans nos édifices publics;
- Garder une veille stratégique de nos outils de communication et marketing;
- Publiciser nos troupes promotionnelles dans des endroits stratégiques;
- Rencontrer et distribuer notre promotion aux entrepreneurs du secteur de la construction;
- Rencontrer les entrepreneurs et promoteurs dans les salons de l'habitation de la région et à l'extérieur;
- Soutenir les entrepreneurs dans la promotion de leur développement.





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020 (suite)

Développement résidentiel

Amélioration de l'offre locative

ACTIONS GÉNÉRALES

Promouvoir et développer nos incitatifs.

Encourager l'amélioration des logements désuets.

Encourager le développement d'habitations locatives.

Développer une relation de proximité avec les propriétaires.

Faire respecter les normes et règlements en vigueur.

Plan d'action annuel 2020

- Analyser la diversification de l'offre résidentielle;
- Assurer la promotion des développements;
- Effectuer de la promotion directe auprès des promoteurs de multilogements;
- Faire connaître nos bons coups;
- Mettre en ligne un outil pour la promotion et la consultation des offres locatives;
- Participer à développer l'offre locative avec les promoteurs;
- Rencontrer des entrepreneurs en offre locative.



p. 5





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020 (suite)

Développement commercial

ACTIONS GÉNÉRALES

Instaurer, améliorer et promouvoir les incitatifs.

Effectuer de la prospection et de la promotion.

Participer et encourager les regroupements et différentes occasions de réseauter.

Supporter nos organismes socioéconomiques dans la réalisation de leur mission.

Aider à répondre aux besoins commerciaux en collaboration avec les organismes locaux.

Plan d'action annuel 2020

- Appuyer la Chambre de Commerce dans sa mission;
- Faire connaître aux entreprises de commerces et de services les besoins de la population;
- Faire connaître nos bons coups;
- Maintenir et améliorer les alliances avec les gens d'affaires;
- Maintenir notre partenariat dans les différentes promotions de la Chambre de Commerce;
- Mettre en ligne une plate-forme «emploi» pour les employeurs et chercheurs d'emplois;
- Mettre en place une offre de transport collectif et informer notre population sur les moyens existants;
- Participer à mettre en place une enseigne informative pour promouvoir nos entreprises sur la bordure de l'autoroute 73;
- Planifier les étapes de la première phase de la revitalisation du Centre-Ville;
- Poursuivre notre processus d'accueil et de promotion pour les nouvelles entreprises et pour celles qui se démarquent par des réalisations importantes (en partenariat avec la Chambre de Commerce et le CLD).



p. 6





Plan d'action global

SERVICES AUX CITOYENS ET QUALITÉ DE VIE

2

Maintien et consolidation de la qualité des services aux citoyens

ACTIONS GÉNÉRALES

Assurer la promotion et l'information de nos services, politiques et attraits.

Assurer la viabilité de l'aréna.

Gérer les infrastructures routières en fonction des priorités et politiques.

Harmoniser nos actions en tenant compte des autres politiques en vigueur (MADA, Politique familiale...).

Assurer un entretien préventif de nos infrastructures municipales.

Seconder les services publics et institutionnels.

Travailler en concertation avec les organisations locales et régionales dans l'offre de services aux citoyens.

Analyser et développer les possibilités de projets et de services en commun et/ou supra-locaux avec des partenaires.

Plan d'action annuel 2020

- Améliorer notre réglementation de prévention pour les risques élevés et très élevés;
- Appliquer et développer les actions du comité environnement;
- Appuyer la campagne de financement du projet MULTISPORTS;
- Continuer la démarche de plan d'atténuation en lien avec les inondations et en collaboration avec les partenaires;
- Continuer la mise en place de la gestion sans papier et documentaire dans l'organisation municipale;
- Continuer l'application du plan de gestion préventif de nos infrastructures souterraines;
- Débuter la mise en place un plan de gestion des actifs municipaux (PGAM);
- Effectuer des travaux de voirie dans divers rangs;
- Effectuer la réfection et le pavage de rues;
- Effectuer la réfection de trottoirs;

Suite page suivante

p. 7





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020 (suite)

- Effectuer la réfection du mur de soutènement la 9^e Avenue;
- Effectuer un bilan de santé de nos bâtiments;
- Faire connaître nos bons coups;
- Mettre en place le système de gestion des requêtes et de notification d'alertes de masse;
- Planifier les étapes de la première phase de la revitalisation du Centre-Ville;
- Positionner les radars pédagogiques mobiles dans les secteurs identifiés;
- Réaliser le projet MULTISPORTS;
- Remplacer la conduite d'aqueduc sous la rivière Chaudière;
- Sensibiliser nos citoyens à la prévention par les moyens mis à notre disposition.

Développement de projets d'attraction

ACTIONS GÉNÉRALES

Contribuer à la réalisation, par phase, du projet régional de la piste cyclable.

Contribuer à la réalisation des jeux d'eau. **** réviser par le conseil**

Plan d'action annuel 2020

- Aménager l'accès à la piste cyclable via le pont Fortin supportant ainsi le mur de soutènement ;
- Consolider les infrastructures déjà en place;
- Finaliser les phases 1 et 2* du projet régional de la piste cyclable (*secteur urbain, aménagement pour la traverse de la 173 - secteur des Rapides et du stationnement du parc des Rapides)
- Planifier l'aménagement de secteurs favorisant la vitalité sociale et économique dans la première phase de la revitalisation;
- Réaliser le projet MULTISPORTS.

